

# JOURNAL DE WATERLOO

"TOUJOURS ET PARTOUT FIDELE."

J. A. CHAGNON, Directeur-Gérant.

La Société d'Imprimerie de Waterloo, PROPRIETAIRE.

Vol. XIV.

WATERLOO, P. Q. JEUDI 11 JUILLET 1895.

No. 23.

## Cartes d'Affaires

AVOCATS

CHS. THIBAUT,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

J. A. JACQUES,

Waterloo, P. Q. — Bureau: Dans la bâtisse de D. Fontaine, vis-à-vis des bureaux de J. A. Chagnon. Agent pour les meilleures compagnies d'assurance sur la vie "Fire Empire".

D. DAREY, E. C. L.,

Waterloo, P. Q., Rte. Foster. Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

BAKER & GIROUX,

Waterloo, P. Q. — Successeurs de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

H. THOS DUFFY,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

NOTAIRES

LOUIS JODOIN,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

J. R. TARTRE,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

P. J. S. PELTIER,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

DOZOIS & L'ECUYER,

Waterloo, P. Q. — Successeurs de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

J. H. LEFEBVRE,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

LOUIS JODOIN, N. P.

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

L. A. AUDET,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

J. M. BOURGEOIS,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

J. RAICHE,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

MEDECINS

DR. J. D. PAGE,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

DR. J. F. R. C. PHELAN,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

DR. WOLFRED P. NELSON,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

H. SYMONS, L. D. S.

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

ONISIME JOYAL,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

HOTEL VALCOURT

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

DR. MORSE'S INDIAN ROOT PILLS

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

MORSE'S PILLS

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

W. H. CONSTOCK,

Waterloo, P. Q. — Successeur de M. J. A. Chagnon, dans la pratique des affaires judiciaires et de la gestion des biens.

## PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS. For a full description of the various kinds of patents and the best method of securing them, apply to the undersigned. A. J. B. & Co., 501 Broadway, New York.

## CIE d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU DE Richmond, Drummond et Arthabaska.

Président: J. A. Chagnon. Vice-Président: H. R. Thompson. Secrétaire: J. A. Bothwell.

Directeurs: J. A. Chagnon, H. R. Thompson, J. A. Bothwell, etc.

Capital: \$100,000.00. Réserve: \$200,000.00.

J. A. B. & Co., 501 Broadway, New York.

## CHENIX DE FER

Mont Orford. Horaire prenant effet le 1er janvier 1895.

Tableau des horaires de train pour Mont Orford.

Train de la matinée: 7h 15. Train de l'après-midi: 2h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

Train de nuit: 11h 15.

Train de retour: 6h 15.

## LES BRIGANDS

DEUXIEME PARTIE

UNE NUIT D'ANGOISSE

CHAPITRE I

UNE NUIT D'ANGOISSE

(Suite)

—La voilà ! dit Sans-Pouces ; c'est celle que je cherchais pour cette affaire. On nous a vu ce soir à la ferme et si les choses venaient à tourner mal on ne prendrait d'abord à nous.

—C'est bien, je m'en rapporte à toi, le Borgne. Ce n'est pas sans raison que l'on te surnomme le général Finfin. Mais pourquoi le Rouge-d'Auneau et les autres perdent-ils le temps dans ce taudis ?

—Et il avait fait entendre cet appel impérieux qui était venu couper court au pillage de la ferme.

—La Grêlée sortit d'un groupe voisin et s'approcha de lui.

—Meg, dit-elle à voix basse, le faut que je vous parle. Voulez-vous m'entendre ?

Le colporteur frappa du pied avec colère.

—Je n'ai pas le temps, dit-il ; va-t'en au diable !

—François reprit-elle en accentuant ses paroles, François de Montagne, ne reconnais-tu pas Fanchette Bernard ? Il est vrai poursuivit-elle avec un gémissement, qu'elle est bien changée, puisque son père et sa mère ne la reconnaissent plus.

Aucune émotion ne se refléta sur le visage du colporteur, et il ne répondit pas. Cependant il prit la Grêlée par la main et la conduisit un peu à l'écart.

La, il la regarda quelques instants à la clarté de la lune.

—Ma foi, c'est possible, dit-il en secouant la tête ; mais Fanchette était jolie et tu ne l'est guère toi.

Il sembla qu'une douleur nouvelle vint déchirer le cœur de la mendicante.

—François, dit-elle en pleurant, est-ce ainsi que tu me reçois après une si longue absence, quand tous mes malheurs, toutes mes fautes sont ton ouvrage ? Je te voyais les jours de marché quand j'allais souler à la ville vendre les produits de la ferme. Tu étais beau, plein d'adresse, tu parais bien ; je ne sus pas te résister et je consentis à l'épouser ; mais tu quittas le pays subitement, et nul ne put me dire ce que tu étais devenu. Je demeurai donc seule, exposée à la colère de ma famille. Mon père me chassa, et je fus réduite à la mendicité. Depuis ce temps, j'ai subi toutes les hontes. Une cruelle maladie m'ayant enlevé il y a trois ans le peu de beauté qui me restait je suis méconnaissable pour tous ceux qui m'ont vu dans des temps plus heureux. La vie vagabonde à laquelle je suis réduite m'a fait rencontrer des gens de ta bande, et j'ai été forcée de m'associer à eux ; cependant leurs crimes ne m'inspirent que de l'horreur, et depuis longtemps j'en refuse, et j'ai retrouvé dans leur chef l'homme que j'ai tant aimé, l'homme dont l'affection eût pu balancer pour moi tous les autres biens de ce monde !

Les sanglots lui coupèrent la parole. François l'écoutait froidement.

—Allons, reprit-il, les larmes m'empêchent, et je suis pressé. Que me veux-tu ?

—Eh ! bien ! François, reprit la Grêlée en s'essuyant les yeux, ne sais-tu pas que mon père et ma mère habitent maintenant cette ferme ?

—Bah ! vraiment ? Comment le saurais-je ? Avant aujourd'hui je ne les avais jamais vus. Ce pendant, ce soir, leur nom qu'on avait prononcé devant moi m'avait frappé.

—Quoi qu'il en soit, je t'en conjure, François, donne des ordres pour qu'on ne leur fasse aucun mal ; je te demande cette grâce, au nom de tout ce que j'ai souffert !

—Bon ! pour ce qui ne pas maltraiter un peu ces parents méchants qui on été si rudes à ton égard ?

—Ils m'ont chassée tout à l'heure encore, quand j'implorais leur pitié ; et cependant je te supplie, François, de les épargner.

—Soit, je f'rai cela pour toi,

Fanchette ; je les ménagerai, pourvu que le soin de notre sûreté ne nous oblige pas à nous montrer sévères. Mais on s'est arrangé pour ce cas ne puis se se présenter aujourd'hui. Air donc l'esprit tranquille, le vieux et la vieille n'ont rien à craindre. Ah ! par exemple, ne t'avis pas de demander la restitution de ce qu'on leur a enlevé ; car autrui voudrait essayer de retirer un os à un chien hargneux que d'arracher à nos gens un objet dont ils se sont emparés.

—La Grêlée accueillit avec joie l'assurance que la vie de son père et de sa mère serait respectée.

Elle reprit : —On dit que le fermier va te suivre au château et je compte sur ta promesse. Mais ma mère n'est la garrotée dans la maison, et tu es ce... François, que tes honneurs ne la maltraiteront pas ?

—Si l'un d'eux s'avisait de la molester plus que ne l'exigent les besoins du service... Mais fais mieux, ajouta-t-il brusquement ; veilles-y toi-même. Entroze à la ferme, et si quelque chose ne va pas, prévien-moi.

La Grêlée accepta la proposition de François avec empressement ; elle concevait déjà le plan qu'elle devait tenter de réaliser plus tard, afin qu'il donna le mot d'ordre, afin qu'il pût aller et venir librement parmi les voleurs.

—Tu le vois, poursuivit-il d'un air de magnanimité railleuse, je suis bon enfant avec toi ; mais il ne faut pas être trop méchant envers une ancienne connaissance. Cependant, continua-t-il avec dureté si tu nous trahissais.

—Te trahir, François ! répliqua la Grêlée. Crois-tu que cela me soit possible ? Je te l'ai dit dès le premier moment, je ne m'associerai jamais aux crimes que les gens et toi vous commettez chaque jour ; et pourtant je vous suis, je m'expose à être traitée comme votre complice. Ah ! François, François ! tu ne comprends donc pas comment sont forts les liens qui m'unissent encore à toi ?

L'immense dévouement que révélait ces paroles ne pouvait être compris. Le colporteur se mit à rire avec fatuité.

—Ça flatte, ce que tu dis là, ma pauvre Fanchette, reprit-il ; toutefois, j'étais engagé à ne parler ni trop haut ni trop souvent de cette ancienne histoire, et je ne dis pas que nous sommes mariés, parce que Rose Bignon est bien jalouse de toi et il ne fait pas bon de l'avoir pour ennemie. Mais c'est assez, sois bonne fille, sers nous fidèlement, et je te protégerai. Tu parieras à Jacques de Pithiviers, le maître des moches, pour qui je suis chargé de ton enfant ; il lui apprendra l'état et lui fournira les moyens de se rendre utile un jour. Allons ! vois les autres qui sortent ! Bonsoir ! je te reverrai après l'expédition.

Il rejoignit ses gens et s'empressa de monter à cheval ; tout de la bande se mit en marche aussitôt.

La Grêlée les regarda s'éloigner.

—Mon fils ! murmura-t-elle, le sien... car c'est le sien, quoique je n'aie pas voulu le lui dire, voilà ce que je craignais ! Ils ne l'auront pas ! ils en feraient un scélérat comme eux ! Jamais, jamais ! Je préférerais l'étouffer sur mon sein !

Elle rêchait un moment.

—Oui, c'est cela, reprit-elle enfin ; je vais d'abord essayer de délivrer ma mère. Je le puis sans trahir François. Peut-être ma mère me permettrait-elle de l'embrasser avant mon départ, et alors je m'en irai loin avec mon enfant qu'ils ne pourront plus nous retrouver !

On sait comment ce projet échoua, par suite de l'horreur qu'inspirait à la fermière la complicité apparente de Fanchette avec les bandits.

Cependant la troupe s'avantant en silence vers le château du Rouge-d'Auneau, en tête marchaient une douzaine d'hommes vêtus en gardes nationaux et armés de fusils ; au milieu d'eux se trouvait le pauvre Bernard, les mains attachées derrière le dos et la tête couverte d'un voile épais. Venaient ensuite les cavaliers, qui prenaient grand soin de conduire leurs montures sur le gazon touffu dont le chemin était bordé de peur que le bruit des pas ne trahit de loin leur approche. François

le colporteur, que la régularité de ses traits fait surnommer familièrement le Beau François et le Rouge-d'Auneau, l'officier qui avait donné des ordres à la ferme, tira à cheval, formait l'arrière-garde avec le poëta Bourgne-de-Jouy, qui trottaient à pied, l'oreille attentive et l'œil au guet.

Le Rouge-d'Auneau, que nous avons seulement entrevu jusqu'ici, et dont la terrible célébrité devait égaler, le bon plus tard celle du Beau-François lui-même, était alors un jeune homme de vingt deux ans environ, de taille moyenne d'apparence faible et chétive. Il devait son surnom de Rouge soit à ses longs cheveux roux qui lui portaient noués en queue, soit aux nombreuses rousseurs de son teint. Il avait le visage long et maigre ; ses joues étaient creusées. Une cicatrice, qui semblait provenir d'un coup de sabre, lui prenait depuis le coin de la bouche jusqu'à l'œil droit, qu'il eût enflamé et pleuré sans cesse. Malgré cette figure repoussante, le Rouge-d'Auneau manifestait un goût extraordinaire pour la parure. Il aimait le linge fin, les riches vêtements, les bijoux ; plusieurs fois on l'avait vu venir en habit de velours, avec des boucles de diamant à ses jarretières et son chapeau, de mandier l'hospitalité chez les paysans de Beauce et de l'Orléanais. En ce moment il était vêtu de l'uniforme de lieutenant de gendarmerie, et il paraissait très fier, des épaulettes et des torsades d'argent appartenant au grade qu'il avait usurpé.

Or, le Rouge-d'Auneau, habituellement causeur et communicatif, était devenu sombre et morose ; il ne venait aucune part à la conversation qui venait de s'établir entre le Beau-François et le Borgne ; il affectait même de ne pas les entendre, et il ne sortait par intervalle de sa taciturnité que pour gourmander son cheval qui butait dans l'obscurité contre les inégalités du chemin.

Le Borgne-de-Jouy essayait de mettre le chef en garde contre la Grêlée, qui, disait-il, avait montré des velléités de trahir la bande.

—Il suffit, interrompit le Beau-François ; je connais cette femme, et je suis plus sûr d'elle que de toi, général Finfin malgré le mouvement que tu te donnes pour prouver ton zèle et ta fidélité. Mais si tu ne marchais pas droit, j'en ferais repentir !

Quoique ces paroles fussent dites sans colère, le Borgne resta consterné et n'osa pas répondre. Le chef se tourna vers leur taciturne compagnon.

—Eh bien ! et toi le Rouge-d'Auneau, ajouta-t-il avec bonne humeur, as-tu donc jeté ta langue aux chiens ? Qu'est-ce qui te prend ce soir ? Est-ce que tu nous bondes ?

—Moi ? non, répliqua le Rouge-d'Auneau d'un air bourru, je n'ai rien.

—Tu as quelque chose, mille tonnerres !

—Eh bien ! j'ai... j'ai que ce m'empêche m'ennuie.

—Quel métier ?

—Le nôtre, pardieu ! Battre le pays nuit et jour, ou pied ou à cheval, n'avoir jamais un moment de repos complet ne dormir que d'un œil, souffrir souvent de la faim, de la soif, de la fatigue, c'est à n'y pas tenir. Et puis, continua le Rouge-d'Auneau avec un accent d'horreur, toujours des scènes de violence, des vols et des assassinats, toujours des cris, des plaintes, des tortures, du sang... Partout du sang ! Cette vie m'est insupportable ; et je voudrais être mort moi-même.

Le Rouge versait d'abondantes larmes, non pas hypocrites, mais réelles, brûlantes ; des larmes de douleur et de remords.

Cet accès de sensibilité, inconcevable de la part d'un tel personnage et dans un pareil moment, ne parut nullement surprendre le Beau-François, mais les épaules tendant que le Borgne disait en riant : —Le Rouge-d'Auneau, s'ingénier de semblables fadaises !

—Toi, reprit le Rouge-d'Auneau avec une véhémence qui tenait du délire, tu es trop lâche pour jouer du pistolet ou du couteau. En revanche, quand les pauvres diables sont morts ou mourants, tu viens rôder à l'entour. Tiens, poursuivit-il avec frénésie, toi et les coquins de ta sorte, vous m'inspi-

rez un invincible dégoût ; je me méprise moi-même de vivre en votre compagnie. Il est des moments où j'éprouve des tentations de vous dénoncer tous en me dénonçant moi-même, après je m'étranglerais dans la prison ou je m'empoisonnerais avec du vert-de-gris.

Le Borgne-de-Jouy n'osait souiller de sa voix le Beau-François d'une voix sourde et menaçante :

—Si je te croyais capable... Il s'interrompit par un éclat de rire.

—Allons, poursuivit-il avec gaieté, voilà, le Rouge, que je deviens aussi fou que toi. Tu es pourtant toujours ainsi quand tu n'as pas la tête montée. Ça quand les choses ne marchent pas à ta guise. Mais j'ai vu à la besogne, et je sais ce qu'il faut penser de ces beaux sentiments là. Dans l'occasion, tu es le meilleur travailleur de la bande et tu vas sans doute nous le prouver encore cette nuit. Veux-tu que je te dise d'où vient cet accès de manivelle haine, moi ? j'ai deviné où le soulait le blesse.

—Je n'ai pas d'autre sujet d'humeur, répliqua le Rouge-d'Auneau, que le dégoût de la vie que nous menons.

—Tu en as un autre, reprit le Beau-François avec autorité. Notre expédition actuelle est résolue depuis longtemps déjà ; le bourgeois qui habite le château du Rouge-d'Auneau est un riche, et nous comptons trouver des tas d'or et d'argent, et le rapport du Borgne-de-Jouy me confirme dans ces espérances. Quand on a décidé que l'on attaquerait cette habitation, j'étais occupé d'une autre affaire qui pouvait me retenu plusieurs jours, et naturellement c'était à toi, mon second, de commander ici en mon absence. Mais voilà que tout à coup, je tombe des nues pour diriger cette importante expédition qui devait te faire beaucoup d'honneur aux yeux de nos gens, et n'osant me donner au diable parce que tu me sais peu endurant, tu jures contre le métier. N'est-ce pas cela ? Le Rouge-d'Auneau paraissait interdit.

—Meg, balbutia-t-il, vous vous trompez, je vous assure.

—Ne mens pas, j'ai deviné juste. Mais écoute ; je ne puis ni ne veux l'enlever la direction de cette affaire. Je viens de voyager à grandes journées avec ma balle sur le dos ; on arrivait dans ce pays, j'ai eu la sottise de me jeter du haut d'un escalier et de me fendre le front. Il résulte de ceci que je ne suis pas bien vigoureux, et véritablement j'ai toutes les peines du monde à me maintenir sur ce cheval. Rassure-toi donc ; tu as conduit la barque jusqu'ici, tu la conduiras encore et tu la mèneras à bien. Pour moi, je me contenterai cette fois de surveiller nos hommes et de m'assurer que chacun remplit son devoir ; mais suis-tu d'accord des ordres, et l'expédition terminée, seul tu en auras la gloire.

Le Rouge-d'Auneau se taisait. Connaissant de longue date la profonde ambition de son chef, il cherchait la cause de cette condescendance qui lui semblait magnanime ; il ne songeait pas qu'elle pouvait être un effet de cette habileté même qui lui inspirait de la défiance.

—Beau-François, demanda-t-il enfin d'une voix tremblante de joie, pourriez-vous vraiment renoncer pour ce soir ?

—Eh ! oui, j'y renonce, loup défilant que tu es. Nous allons voir comment tu t'en tireras. On dit que le vieux Ladrage est un lard de première force ; son argent doit être caché ; il te faudra délier la langue de l'avare. Ce sera une excellente occasion de manœuvrer contre le métier et de faire des phrases sentimentales.

—Ne me rappelez pas cela, Meg, reprit le Rouge-d'Auneau avec confusion ; il y a des moments où je suis ivre quoique je n'aie pas bu. Vous serez content de moi, vous verrez ; continua-t-il en s'animant. Ah ! le bourgeois est un avare ! C'est la pire espèce des gens à qui nous avons affaire ; mais je le mettrai à la raison. Oui, par le diable ! je l'y mettrai, je vous le garantis.

—Eh ! eh ! voilà le Rouge qui commence à se monter, dit le Beau-François à demi voix avec un sourire de triomphe.

—Alors il va faire chaud pour le bourgeois ! ajouta le Borgne-de-Jouy en riant le premier de la signification qu'il attachait à cet effroyable jeu de mots.

En ce moment on était arrivé à l'extrémité de l'avenue. Les cavaliers mirent pied à terre, et les chevaux furent attachés aux arbres. Comme les malheureux regardaient d'un air consterné la grille solide et les hautes murailles qui défendaient les approches du château, le Borgne-de-Jouy leur indiqua le sentier qui longeait sa blancheur au milieu des ténébres. Ils atteignirent bientôt la petite porte, entrée ordinaire des habitants du Breuil ; mais ils n'en étaient guère plus avancés, car cette porte avait la force d'une porte de prison.

Le Rouge-d'Auneau s'approcha du fermier Bernard, à qui ses gardiens lui avaient fait faire halte et lui ôta son bandeau.

—Écoute l'ami, dit-il, nous pouvons te tuer et nous t'avons épargné ; nous ne sommes pas aussi méchants que nous en avons l'air. Mais je ne donnerais pas deux liards de la peau si tu n'obéis ponctuellement à ce que je vais te commander.

Le pauvre Bernard, à demi suffoqué, regardait autour de lui surpris, regardait effort l'air frais et vivifiant de la nuit.

—Que voulez-vous de moi ? demanda-t-il.

—Rien de fort simple, reprit le Rouge-d'Auneau. Nous sommes ici devant le château de Breuil, et nous allons sonner à la porte. Comme on n'ouvrira pas sans savoir qui se présente à pareille heure, tu répondras pour nous. Ta voix est connue ; on ne se défera pas de toi. Tu diras que tu as des choses importantes à communiquer sur le champ à ton maître tu insisteras pour entrer, et l'on ne pourra raisonnablement d'admettre dans la maison. Si tu réussis, on te ramènera chez toi ; dans le cas contraire, tu es mort.

Et Bernard sentit la pointe d'un poignard appuyée contre sa poitrine. Cependant le brave homme ne se troubla pas.

—Ah ! ah ! dit-il froidement, c'est donc pour cela que vous m'avez conduit ici ? Ce n'était pas à me louer de mon maître, je ne consentirai jamais à le trahir, dussiez-vous me couper en morceaux !

Le brigand rugit de colère.

—Tu veux me tenir tête ! dit-il en jurant. Si tu ne connais pas... Songes-tu que nous pouvons égorger tous ceux que nous tenons là-bas à ta ferme et mettre ensuite le feu au bâtiment ?

Cette menace parut ému le pauvre Bernard beaucoup plus que la première. Son accent n'avait plus la même assurance quand il reprit :

—Ce serait de la méchanceté inutile. Pourquoi punir tant d'innocents pour la faute que j'aurais seule commise ? Mais je suis entre vos mains, et je supporterai tout plutôt que de faire ce que vous me demandez.

—Ah ! c'est ainsi ? reprit le Rouge-d'Auneau en levant son poignard.

—Assez, laissez-le, dit quelqu'un derrière lui. Puisqu'il est si obstiné, essayons de l'autre moyen. J'ai dans l'idée que nous réussirons mieux.

Le Rouge-d'Auneau n'obéit qu'avec une extrême répugnance ; cependant il remit lui-même au fermier le bandeau qu'il sera brulé, et il vint tirer le cordon de la sonnette.

On ne répondit pas ; seulement les grondements du chien garde, qui rôdait dans la tour, devinrent des aboiements précipités et bientôt des hurlements furieux.

A Continuer

Save Paving Doctors' Bills

BY USING

DR. MORSE'S INDIAN ROOT PILLS

THEY ARE THE ONLY THAT THE BOUNTIFUL HAND OF NATURE HAS PROVIDED FOR ALL DISEASES ARISING FROM IMPURE BLOOD.

MORSE'S PILLS

W. H. CONSTOCK,

THIS PAPER may be found on file at the office of J. A. Chagnon, 501 Broadway, New York.



JOURNAL DE WATERLOO

Journal hebdomadaire, paraissant le Jeudi de chaque semaine.

Imprimé et publié à Waterloo, Que., dans la bâtisse du "Journal", coin des Young et Foster.

La Société d'Imprimerie de Waterloo.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis, 1 an, \$1.00

" " 6 mois, 0.50

Payables d'avance, ou 50 pour cent de plus si payés à l'expiration du terme.

Tout abonnement est pour 6 mois au moins.

On ne pourra discontinuer l'abonnement sans avoir payé tous les arrérages.

ANNONCES :

Première insertion, 10 cents la ligne

Insertion subséquentes... 5 "

Toutes réclames seront payées 5 cents à la ligne.

Naisances, mariages et décès, 25 cents (Gratit pour les abonnés).

Toute annonce transitoire devra être payée d'avance.

On traitera de gré à gré pour les annonces à long terme.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, lettres, prospectus, etc., exécutées dans les meilleurs délais et à des prix modérés.

Aussi : Blanc de toute sorte pour hommes de professions, groffiers et secrétaires-typographes.

Toutes communications doivent être adressées au

JOURNAL DE WATERLOO,

ou à J. A. CHAGNON,

Directeur-Gérant.

Waterloo, P. Q.

"JOURNAL DE WATERLOO"

Jeudi, 11 Juillet 1895

L'Echo des Bois-Francs, publié à Arthabaskaville, vient d'agrandir son format. Nos félicitations à ce vaillant luttteur.

Le Messager de Lewiston, Maine, a distribué, la semaine dernière, un joli numéro-souvenir à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de la ville où il se publie.

L'Honorable W. B. Ives, ministre du commerce, que la maladie retient chez lui, à Sherbrooke, depuis trois ou quatre semaines, prend un peu de mieux. Cet honorable monsieur partira dans quelques jours pour un voyage en Angleterre, dans l'intérêt de sa santé.

Tout en offrant nos sincères remerciements aux trois ou quatre abonnés qui nous ont fait tenir le montant de leurs arrérages, nous avons le regret de leur dire que divers abonnés n'ont pas formé une somme suffisante pour nous permettre de nous joindre à nos confrères du journalisme dans la magnifique excursion qu'ils font cette semaine au lac Saint-Jean et au Saguenay.

Les aspirants à la pratique du droit ont été plus heureux aux examens qui se sont terminés mardi qu'à ceux de l'hiver dernier. Sur 41 admis à l'examen oral un seul a échoué. Au nombre des heureux se trouvent MM. A. J. Ernest Leonard, de Sweetburg, fils de M. J. F. Leonard, protonotaire et M. Jos. Ernest Tétraît, d'Acton-Vale. Nos félicitations à ces jeunes disciples de Thémis.

Tout en remerciant nos bienveillants collaborateurs qui nous envoient des nouvelles des diverses localités, nous leur rappelons de nouveau que pour qu'elles soient insérées dans le journal du jeudi, leurs notes doivent nous parvenir le plus tard, le mardi soir. Le mercredi soir la matière à être imprimée est à peu près toute composée, et nous ne pouvons plus que résumer les nouvelles les plus importantes.

Toujours la même la Liberté. La Semaine Religieuse de Montréal avait annoncé une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de St-Donat. La feuille anticléricale de Ste-Scholastique tourne la chose en ridicule et, bien entendu, refuse d'y croire. C'est dans l'ordre.

Dans le même numéro, sous le titre : St-Jérôme, le même journal a tout un long paragraphe d'insanités et d'injures à l'adresse du Rv'd. M. Desjardins, vicaire.

Et ce journal est l'organe de M. Laurier dans le comté des Deux-Montagnes!

Les rapports que l'on reçoit sur la condition et la perspective de la récolte au Manitoba sont des plus satisfaisants. Le nombre d'acres ensemencés est de beaucoup plus considérable que celui de l'an dernier, et à la date présente les apparences ont rarement été aussi bonnes. A certains endroits le blé était épié le premier juillet, et on rapporte que presque partout, la moisson a deux semaines d'avance sur celle de l'année 1894. On dit que la condition des cultivateurs, en général, est meilleure qu'elle n'était il y a douze mois. Si la récolte de l'année peut arriver à maturité sans accident, les cultivateurs du Manitoba et du Nord-Ouest vont se trouver dans une prospérité enviable.

LA SITUATION

Après d'assez longs retards la majorité des ministres en est enfin venue à la conclusion qu'il n'y avait pas possibilité de présenter, durant la session actuelle, la loi remédiate en faveur des catholiques du Manitoba. Voici la déclaration qui a été faite, lundi, au Sénat, par sir Mackenzie Bowell, et aux Communes par l'honorable M. Foster :

"Je désire déclarer que le gouvernement a étudié la réponse de la législature du Manitoba au "remedial order" du 21 mars 1895, et après d's délibérations soigneuses, il est arrivé à la conclusion suivante : "Quoiqu'il puisse y avoir divergence d'opinion sur le sens exact de la réponse en question le gouvernement croit qu'elle peut être interprétée comme donnant quelque espoir d'un règlement amical de la question des écoles de Manitoba, basé sur une action possible du gouvernement et de la législature de Manitoba, et le gouvernement fédéral n'est absolument pas disposé à prendre une action qui puisse être interprétée comme prévenant ou empêchant une conclusion aussi désirable.

"Le gouvernement a aussi considéré les difficultés à rencontrer dans la préparation et le perfectionnement d'une législation sur une question aussi compliquée durant les dernières heures de la session.

Le gouvernement a, en conséquence, décidé de ne pas discuter une législation remédiate durant la présente session. Une communication sera envoyée immédiatement au gouvernement de Manitoba, à ce sujet, dans le but de constater si le gouvernement est disposé à faire un arrangement qui sera raisonnablement satisfaisant pour la minorité de la province sans qu'il soit nécessaire de faire appel aux pouvoirs du parlement fédéral. Une session du présent parlement sera convoquée pour pas plus tard que le premier jeudi de janvier prochain ; si alors le gouvernement de Manitoba manque de faire un arrangement satisfaisant pour remédier aux griefs de la minorité, le gouvernement fédéral sera prêt, à la prochaine session du parlement, qui sera convoquée comme susdit, à présenter et pousser à sa conclusion telle législation qui apportera une juste mesure de réparation [relief] à la dite minorité basée sur le jugement du Conseil Privé et le "remedial order" du 21 mars 1895. C'est la politique du gouvernement."

Hâtons-nous de dire que les représentants de la province de Québec dans le gouvernement, sir A. P. Caron et les honorables MM. Angers et Ouimet—nous ne parlons pas de l'honorable M. Ives, puisqu'il est retenu à Sherbrooke par la maladie et n'a pas en occasion de manifester son opinion—hâtons-nous de dire que nos représentants ont fortement protesté contre cette nouvelle concession du gouvernement faite à l'intolérance et au fanatisme. On a annoncé qu'ils avaient même remis leurs portefeuilles, mais cette nouvelle n'a pas encore été confirmée.

Chose certaine, c'est que lundi, lorsque cette déclaration fut faite en chambre, la plupart des sièges des députés catholiques de cette province, de même que les fauteuils des trois ministres canadiens-français étaient vides, et sur un vote qui fut pris, le gouvernement n'a obtenu qu'une majorité de cinq. M. Dupont, député de Bagot, votant avec l'opposition.

A la séance de mardi, l'hon. M. Laurier crut l'occasion bonne pour présenter une motion de non-confiance. L'hon. M. Foster donna des explications que sir Hector Langevin et M. Dupont, au nom de la députation canadienne-française, déclarèrent satisfaisantes. Il s'en suivit que la motion Laurier fut rejetée par un vote de 72 pour et 111 contre, soit 39 de majorité.

Une autre motion de non-confiance devait être présentée, hier soir, par M. McCarthy.

GRANDE REUNION DES ELECTEURS DU COMTÉ DE WOLFE.

L'actif et populaire député de Wolfe à la Législature provinciale, M. J. A. Chicoine, a pris la noble habitude de réunir ses électeurs une fois l'an, dans le cours de l'été, pour les entretenir des affaires publiques. C'est le pique-nique annuel de l'Association conservatrice du comté.

Cette année, cette fête a eu lieu le 3 juillet, à Bishop's Crossing, dans le canton de Dudswell, l'un des plus beaux du comté de Wolfe, et elle a été rehaussée par la présence de trois ministres, les honorables MM. Taillon, Flynn et Hackett. Ces distingués personnages étaient accompagnés de MM. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, Normand député de Trois-Rivières, Savaria, député de Sherbrooke, Roux, député de Témiscouata, et de M. Chicoine, qui lui adrément bien les honneurs de son comté.

Le directeur du JOURNAL DE WATERLOO partageait, avec un certain nombre d'autres invités, l'honneur d'accompagner les ministres. C'était la première fois qu'il lui arrivait d'être en contact aussi étroit avec le chef du gouvernement et ses collègues, et nous sommes heureux de dire que ces quelques heures d'intimes relations ont été grandement dans notre estime.

Nous y avons appris que ces messieurs joignent à une intelligence supérieure, une grande habileté dans les affaires, un zèle ardent pour les intérêts des habitants de cette province et une affabilité qui permet aux plus humbles de les approcher.

Les ministres et leur suite arrivèrent à la Jonction de Dodswell vers 9 hrs du matin. Ils y furent rencontrés par les autorités civiles du canton.

Des voitures étaient là attendant les visiteurs pour les conduire à une mine d'or qu'un M. Rodrigue exploite sur un modest pied. La température était magnifique, et la campagne si belle que cette promenade à travers le canton fut une véritable jouissance.

En arrivant à la gare nous avions remarqué quelques belles inscriptions. Nous fumes agréablement surpris de voir qu'il y avait de ces inscriptions tout le long de la route, sur les clôtures, sur les arbres, mais surtout sur la façade des maisons. C'étaient des mottos comme ceux-ci : "Vive la Patrie," "Bienvenue à nos visiteurs," "Honneur à l'Agriculture," "Soignons-nous," et autres semblables, tantôt en anglais tantôt en français.

La visite de la mine d'or, qui se trouve dans un petit ravin, sur la pente d'une montagne, excita à un haut point l'intérêt de tous. Les travaux d'exploitation sont encore bien primitifs ; cependant on a déjà trouvé assez d'or pour justifier les espérances qu'on entretient sur la richesse du filon dont proviennent les pépites que l'on recueille après le lavage de la terre.

De là les honorables ministres et leur suite allèrent jeter un rapide coup d'œil sur les importantes carrières de pierre à chaux ainsi que sur les fours à chaux de la compagnie Dominion, à Lime Ridge ; puis tous descendirent à l'Hotel Peabody où les attendait un excellent goûter.

Avant le repas, le maire de l'endroit, M. G. M. Willard, présenta une adresse de bienvenue aux distingués visiteurs. MM. Taillon, Flynn et Hackett y répondirent par quelques paroles heureuses. Après avoir fait honneur aux bonnes choses dont les tables étaient couvertes, on se dirigea vers le bocage Gilbert où une foule de plus de 1,500 personnes était déjà réunie.

Les distingués visiteurs furent accueillis aux vivats enthousiastes de la foule et aux accents harmonieux de la fanfare de Weldon que nous eûmes le plaisir d'entendre, à plusieurs reprises, dans le cours de l'après-midi.

On avait construit, sous les frais ombrages du bois, une large estrade ornée de verdure, de banderoles aux couleurs nationales, de devises et de fleurs. Quand les honorables ministres et les autres invités, ainsi que les notables du comté y eurent pris place, M. John Champoux, président de l'association conservatrice fut, au nom des électeurs de tout le comté, une adresse remplie des plus beaux sentiments de cordialité, de respect et de reconnaissance à l'égard des hommes éminents qui avaient daigné émettre leurs importantes occupations pour venir passer quelques heures au milieu d'eux, prendre connaissance de leurs

besoins ainsi que des ressources de la région, et s'entretenir avec eux des graves affaires de la province.

La même adresse fut lue en anglais par le secrétaire de l'Association, M. H. B. Speer.

L'honorable premier ministre, dans sa réponse à cette adresse, parla du comté de Wolfe, de la province de Québec, de la patrie avec cette franchise, cet accent patriotique et cette fière éloquence qu'on lui connaît. Après avoir remercié, en termes chaleureux, les organisateurs de cette fête splendide, il rendit un tribut d'hommages bien mérité au digne député de Wolfe, M. J. A. Chicoine.

Disons, tout de suite, que tous ceux qui ont pris la parole après le premier ministre ont également fait l'éloge de l'actif et populaire représentant du comté de Wolfe à la législature locale. L'un d'eux, le député des Deux-Montagnes, a dit que M. Chicoine était probablement le député le plus travaillant qu'il y eut à Québec ; et un ministre, l'honorable M. Flynn, est d'avis que M. Chicoine déploie tant de zèle en faveur de ses constituants, qu'il sait si bien s'occuper de leurs intérêts et plaider leur cause qu'il finit toujours par obtenir la part du lion dans la distribution du patronage public. Heureux les électeurs qui ont un tel représentant ; et après avoir été témoin de la considération et du respect dont les habitants de Wolfe entourent leur député, nous pouvons ajouter : Heureux le représentant qui a de tels électeurs !

Mais revenons au discours de l'honorable chef du gouvernement, qui vante la loyauté des Canadiens-français, et les libertés dont nous jouissons, libertés plus grandes que celles dont jouit n'importe quelle autre colonie de l'Angleterre.

Parlant des progrès faits par la colonisation et l'agriculture, l'orateur rappelle les services considérables rendus par le gouvernement à ces deux importantes branches de l'administration. S'il n'a pas été fait davantage c'est qu'on n'en avait pas les moyens. Si on n'a pu donner à tous ceux qui ont demandé, c'est qu'on s'est trouvé dans la position du pauvre père de famille qui ne peut établir tous ses enfants en une même année. Quoique la somme de \$75,000 soit déjà votée pour les fins de la colonisation, il espère qu'une autre année cet octroi pourra être porté à un chiffre plus élevé.

Le Premier recommanda à ceux qui l'écoutaient de rester attachés au sol. On cherche bien trop, de nos jours, à obtenir soit une place dans les bureaux publics, soit de l'emploi à la manufacture. Il termine en disant que dans les extrêmes limites de ses ressources le gouvernement actuel favorisera toujours l'agriculture et la colonisation.

L'honorable M. Flynn prit ensuite la parole. Il parla de nos richesses forestières, des revenus qu'elles donnaient sous le régime Mercier et de ceux qu'elles rapportent aujourd'hui. Il fit voir les immenses ressources que nous possédons dans nos forêts et nos mines ; il en fit voir les recettes allant sans cesse grossissant, recettes qu'il espère voir arriver, l'an prochain, à un million de piastres.

Que dire de l'éloge du chef du gouvernement. L'homme véritablement sans peur et sans reproches, fait par l'honorable M. Hackett ? Personne n'aurait voulu perdre une syllable de ces éloquentes paroles. Le Président du conseil rappela aussi, en termes sympathiques et brillants, la mémoire de tous les hommes courageux qui ont défrichés ces beaux cantons et surtout celle du premier colon de Dudswell.

M. B. Beauchamp, fils de cultivateur et cultivateur lui-même, ne pouvait faire autrement que parler agriculture à l'assemblée qui l'écoutait. Il rappela les efforts faits par le gouvernement pour faire progresser l'agriculture, fit voir tout ce qu'avait de noble et d'honorable l'art agricole et sut intéresser graduellement l'auditoire par ses remarques pleines de sens pratiques.

M. Pope, le populaire député de Compton au parlement fédéral, parla avec une grande éloquence, de la nécessité, pour les habitants du Canada, à quelque nationalité et à quelque croyance qu'ils appartenissent, de ne pas oublier la règle d'or qui veut qu'on ne fasse pas aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on lui fit à nous mêmes.

MM. Normand député de Trois-Rivières, et Cleveland, député de Richmond & Wolfe à Ottawa ont aussi fait des remarques fort à propos.

Comme la majorité de l'assemblée paraissait se composer de personnes de langue anglaise on avait demandé à M. Savaria, député de Sherbrooke, de parler en anglais. Malgré ce désavantage notre député n'en prononça pas moins un fort discours sur les finances de la pro-

vince, comparant l'administration libérale sous le régime Mercier, avec l'administration conservatrice actuelle, et faisant voir combien celle-ci l'emporte sur l'autre. En dépit de la monotonie qu'il peut y avoir dans les chiffres, M. Savaria sut se faire écouter attentivement, du commencement à la fin de son discours.

M. Rioux, député de Témiscouata, dit qu'il ne pouvait assez admirer les cantons de l'Est qu'il visitait pour la première fois. Sur ses remarques sur l'agriculture et sur ce qu'on fait de Québec et celui d'Ottawa, pour améliorer la position de l'habitant des campagnes en facilitant surtout l'exportation du beurre et du fromage, furent marquées au coin du plus pur patriotisme.

Tous auraient aimé entendre le député de Wolfe ; mais comme il se faisait tard, M. Chicoine se borna à remercier tous ceux qui avaient contribué, de quelque manière, au succès de cette belle fête.

L'association conservatrice de Wolfe profite de ce pique-nique annuel pour faire l'élection de ses officiers. Cette élection, qui s'est faite aussitôt que la foule se fut retirée, a donné le résultat suivant : Médard Luceau, Ham Nord, président ; N. P. Tanguay, Weldon, vice-président, et J. Bouchard, Garthby, secrétaire.

Le prochain pique-nique aura lieu à Garthby, sur les bords du lac Aylmer.

Le Mystère de Saint-Henri

Nous avons déjà parlé de l'assassinat horrible de Mme Napolet Demers, née Mélanie Masse, perpétré le 13 juin dernier, à Saint-Henri, Montréal. La police, malgré d'actives recherches, était restée impuissante à trouver la moindre trace du coupable. On avait dit que les époux Demers vivaient dans le plus grand accord et la plus grande union. Le mari, qu'on était allé chercher à l'usine, vers deux heures de l'après-midi, avait déclaré au chef de police qu'il était parti vers six heures du matin, et cela presque malgré lui, parce que sa femme ayant passé une partie de la nuit à avoir soin du bébé malade, il voulait rester à la maison afin de lui permettre de se reposer. Il avait aussi mis la police sur les traces d'un ancien amant de sa femme qui lui aurait fait des menaces, ainsi que sur celle d'un certain individu qui, quelques jours auparavant, serait monté sur la plate forme, en arrière de la maison, et aurait fait à sa femme des propositions déshonorées. Il ne pouvait donc planer le moindre doute sur l'époux éploré de la malheureuse victime.

C'est dans ces conditions, et sans le moindre indice du misérable qui aurait pu commettre ce crime que le coroner McMahon commença la longue et minutieuse enquête qui s'est terminée vendredi dernier.

Dans le réquisitoire qu'il prononça avant de demander au jury de rendre son verdict, le coroner dit qu'il n'était pas possible d'entretenir l'idée que cette femme s'était donnée elle-même la mort. Il faut donc qu'elle ait été assassinée. Par qui ? c'est aux jurés à examiner si d'après les témoignages, il n'y a pas un ou des individus sur qui peuvent se porter les soupçons.

D'abord, en dépit des témoignages de Mme Bergeron, de sa fille et de son fils, un garçon de 12 ans, il paraît évident que le crime a été commis de bonne heure, le matin. Après six heures les voisins, dont les logis touchent à celui de Demers, le propriétaire de la maison qui tient un magasin immédiatement adossés des ouvriers qui travaillaient dans la Cour sur laquelle donnait la porte d'entrée ordinaire de Demers, toutes ces personnes n'auraient pu voir le misérable qui se serait introduit chez Demers pour commettre son crime ou auraient du entendre du bruit ou des appels au secours. On n'a rien vu ni entendu.

Vous avez aussi, dit le coroner, le témoignage de Mme Nantel, la blanchisseuse, qui arrive pour la blanchisseuse à l'après-midi sans trouver, comme d'habitude, le linge et l'eau préparés.

A-t-elle été tuée de bonne heure le matin ? Il n'y a qu'une chose qui puisse vous faire voir le contraire, c'est le témoignage de Mme Bergeron. La défunte a été assassinée avant d'être morte, car il y a eu épanchement de sang sur la tête.

A-t-elle été égorgée avant d'être assassinée ? Le sang n'a pas rejailli des blessures à la gorge. Or, tous les auteurs sont unanimes à dire que quand vous coupez la gorge à une personne en santé, le sang rejaillit avec une grande force.

Il y a eu au contraire rejaillissement très faible. Cela tend à prouver qu'au moment où elle a été égorgée, le cœur battait mal ou ne battait pas du tout.

De deux choses l'une : ou le meurtrier était connu de la défunte, ou il lui était inconnu. Un inconnu qui serait entré dans la maison dans un but inconvenant n'aurait pas eu besoin d'égorger la femme après l'avoir assassinée, afin d'échapper à aucune poursuite.

Si un homme connu de la défunte était entré dans le même but, il est certain qu'elle aurait eu peur, qu'elle aurait crié ; les voisins auraient entendu.

A quel moment précis a-t-elle donc été tuée ? Est-ce durant le jour ? elle a dû être tuée au moment où personne autre que le meurtrier n'était dans

la maison. La femme a été égorgée à l'endroit même où le cadavre a été trouvé, car il n'y avait pas de sang répandu ailleurs.

Or, il arrive qu'entre cinq heures moins le quart à six heures moins vingt il n'y avait personne en bas.

C'est ici le moment d'examiner en détail les actes du mari. Dans ses réponses aux questions qui lui ont été posées lorsqu'il n'était pas sur son serment il n'a pas dit la vérité. Il a déclaré que jamais il n'avait eu de difficultés on de querelles avec sa femme ; or cela est contredit par sa jeune enfant qui déclare que son père a été méchant un jour et qu'il a jeté sa mère sur le bord du lit, par la déclaration de Mme Sauvé et par celle de la propre sœur de Demers, Donald.

Le coroner ajoute que lorsqu'il est allé à la maison de Demers, le jour du meurtre il y est arrivé vers 5 heures et y est resté deux heures. Demers savait certainement qu'il était là et il n'est pas venu le trouver. Voula-t-il le fuir. Il est allé lui-même le trouver et lui a posé les questions suivantes :

"Demers, à quelle heure êtes-vous parti ce matin ?"  
Pas de réponse.  
"Que faisait votre femme au moment de votre départ ?"  
Pas de réponse.  
"Etait-elle couchée ?"  
Pas de réponse.  
"Vous avez parlé avant votre départ ?"  
Pas de réponse.

Maintenant, continue le coroner, dans l'après-midi, en arrivant de son ouvrage, voici comment Demers est entré dans la maison. En entrant, il n'a pas couru vers la chambre où le cadavre était, comme certains témoins l'ont déclaré. Mais il est allé vers un meuble, en a tiré un tiroir, et est resté ainsi, le dos tourné à moi, durant une minute ou deux. Ensuite, il s'est tourné à gauche, du côté opposé à celui où se trouvait la porte de la chambre dans laquelle le cadavre était.

Demers a du sang-froid, beaucoup de sang-froid. S'il est le meurtrier de sa femme, il a une dose de sang-froid presque surhumaine.

Après 25 minutes de délibération le jury a rendu le verdict, que Mélanie Masse a été assassinée le 13 juin dernier, et que les preuves de circonstances sont de nature à désigner Napolet Demers comme l'auteur probable de ce crime.

Demers a été subitement arrêté et transféré à la prison de Montréal, pour y attendre son procès.

Terrible Catastrophe

13 morts dont 2 prêtres, et une trentaine de blessés

Un des plus terribles accidents de chemin de fer qui soient encore arrivés dans la province de Québec a eu lieu à trois heures, mardi matin, sur la voie du Grand Tronc, à Craig's Road, près de Lévis.

Voici quelques détails que nous empruntons à la Presse :

"Craig's Road, 9.—Une catastrophe épouvantable est arrivée, ce matin, à Craig's Road sur la ligne du Grand Tronc. Un pèlerinage venant de diverses paroisses, échelonnées le long de la ligne, et séparé en deux convois spéciaux, descendaient vers Québec, en route pour Ste-Anne de Beaupré. Le convoi qui avait l'avant stationné à Craig's Road pendant que l'autre le suivait à une demi-heure de distance. Pendant ce temps, un troisième convoi, partant de Lévis, se dirigeait vers l'ouest. Afin d'éviter ce dernier train, le premier des deux convois de pèlerins avait pris une voie d'évitement.

Québec, 9.—La voie ferrée du Grand Tronc a été cette nuit le théâtre d'une épouvantable catastrophe, qui a coûté la vie à un grand nombre de personnes. Cette catastrophe s'est produite ce matin vers 3 heures 30, à Craig's Road, la première station à l'ouest de Chaudière. Deux convois spéciaux portant un grand nombre de pèlerins de Sherbrooke, Windsor Mills, et des localités environnantes, allant à Ste-Anne de Beaupré, se suivaient à dix minutes de distance. Le premier convoi qui se composait de huit chars dont un char d'ortoir, est arrêté à la station de Craig's Road, afin de permettre à la locomotive de renouveler sa provision d'eau. Quelques instants après, l'autre convoi arrivait à toute vitesse. Dès que son approche fut annoncée, on se mit à faire des signaux qui n'ont pas été aperçus sans doute, car croyant la ligne libre, il entra en gare avec la même vitesse et donna avec un fracas épouvantable sur l'arrière du premier convoi.

Le choc fut terrible. Le char d'ortoir et les trois chars qui le précédaient et qui étaient, comme les autres d'ailleurs, bondés de pèlerins, furent culbutés de chaque côté de la voie et mis en pièces. La locomotive du second convoi dérailla aussi, et fut renversée au côté de la ligne.

Les autres chars qui ne sont pas dérailés ont éprouvé cependant quelques dommages et les personnes qui étaient à bord, ont été si violemment secouées que plusieurs d'entre elles ont été renversées et quelques-unes ont été légèrement blessées. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène d'horreur que présentait alors le théâtre de la catastrophe, et la confusion qui y a régné pendant quelques instants.

Les deux côtés de la voie étaient bordés de débris sous lesquels on voyait quelques-unes des victimes faisant des efforts inouïs pour se dégager. De tous côtés, on entendait les cris et les gémissements des blessés. Les employés des deux convois et quelques voyageurs se portèrent en toute hâte au secours des blessés.

Un service de sauvetage fut promptement organisé, et pendant

que l'on commençait à déblayer le terrain pour relever les morts et les blessés, on téléphona à tous les médecins de Lévis de se rendre au plus vite sur le théâtre du sinistre.

Tous répondirent à l'appel et un demi-heure après, ils étaient au près des blessés et leur prodiguaient leurs soins."

Voici la liste, aussi exacte que possible, des personnes tuées :

Le Rv'd. F. P. Dignan, curé de Windsor Mills ;  
Le Rv'd. L. J. N. Mercier, vicaire à Richmond.  
Charles Bédard, commis de malade, de Richmond, frère du représentant du comté de Richmond.  
Mlle Bédard.  
Hector McLeod et Richard L. Perkins, de Richmond, le premier mécanicien, et le second, chauffeur sur le train qui causa cette épouvantable catastrophe.

Monsieur Goggin, aussi de Richmond.  
Mme J. B. Cayer, de Danville.  
John O'Farrell, de Capelton.  
Mlle Varin, de St-Joseph d'Ely, ainsi que Mlle Phaneuf, fille d'Alexis Phaneuf, de la même paroisse.

Melle Patenaude, tante de Mlle Varin et ménagère du Rv'd M. Nicol, curé de Ste-Marie d'Ely.  
Parmi les blessés, un nombre d'environ trente-neuf, se trouvent le Rv'd. Frs. Desrosiers, curé de Brompton qui a une jambe et un bras fracturés, Mme Francis Fontaine, de Ste-Marie d'Ely, et Mme Octave Bissonnette, de St-Joseph d'Ely.

Le 9 juillet 1895 sera une date bien triste et bien lugubre pour le diocèse de Sherbrooke, et son diocésain évêque, Mgr. Laroque, ressentira plus que tout autre, nous en sommes certains, la terrible épreuve que le ciel vient de lui envoyer.

Toutes nos sympathies sont acquiescées à ceux que cette catastrophe est venue plonger dans le deuil.

Le Rv'd. M. Fiset, curé de St-Patrice de Sherbrooke, l'organisateur de ce pèlerinage, s'était rendu à la station pour prendre le train, mais il avait tout à coup décidé de ne pas y aller.

Le Rv'd. M. Brassard, de St-Etienne de Bolton, qui se trouvait sur le train qui a été tamponné, fut tellement frappé par l'horreur de la catastrophe qu'il resta un instant comme privé de sentiment. Mais bientôt il parcourut le théâtre du désastre, donnant l'absolution aux mourants et prodiguant des consolations aux blessés.

Le Rv'd. M. Desrosiers a la jambe gauche et le bras droit fracturés et à part cela il souffre de lésions internes graves. Il va probablement succomber.

On a dû amputer une jambe à Mme Fontaine, de Ste-Marie d'Ely. Tous les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

ECROS DE PARTOUT

M. le curé d'Estman nous prie d'offrir ses plus sincères remerciements à toutes les personnes charitables qui ont concouru, de quelque manière au succès du bazar au profit de la pauvre église d'Estman. Leur dévouement admirable a produit la jolie somme de \$502.15. Avec l'expression de notre reconnaissance nous pouvons leur donner l'assurance que Dieu regardera comme fait à lui-même ce qu'elles ont fait pour son temple.

Les personnes suivantes ont été les heureuses au tirage : Delle Lévia Phaneuf, magnifique harnais valant \$25.00 ; M. Gilbert Fortin, harnais valant \$17.00 ; M. J. O. Bouchard, un magnifique cadre du Rv'd. M. P. X. Brassard, curé de St-Etienne de Beaupré, et ancien missionnaire d'Estman.

Au nombre des anglais qui méritent notre reconnaissance, nous devons signaler M. Alfred Willard qui a fait don de \$20.00 pour notre bazar.

St-Hyacinthe  
Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a administré jeudi dernier, dans la cathé-

drale, le sacrement de confirmation à 265 enfants, dont 118 petites filles et 87 petits garçons.

—M. Martel, chapelier, rue Casca-des, en faisant creuser sa cave a trouvé un sable mélangé de gravier et de paillettes ayant le brillant de l'or. On dit que ces paillettes ne sont autre chose que du mica jaune, mais qu'elles indiquent ordinairement un terrain aurifère dans le voisinage.

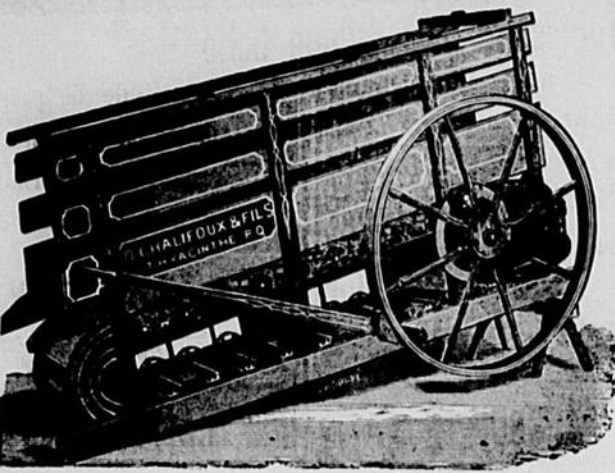
La cité de St-Hyacinthe serait-elle construite sur l'or ?  
—On annonce qu'une assemblée des propriétaires de fromageries, ainsi que des agents pour la vente du beurre et du fromage devra avoir lieu en cette ville, samedi, le 13. Le but de cette réunion est d'avoir au moyen de cette réunion pour former un syndicat du district pour la vente du beurre et du fromage, comme il en existe depuis longtemps dans la province d'Ontario et comme il en a été établi un dernièrement à Cowansville, près le district de Bedford.

—Mardi dernier une dizaine d'enfants se livraient à un dangereux amusement sur la voie du Grand Tronc près de St-Hyacinthe. Cet amusement consistait à passer et à repasser en avant d'une locomotive qui, partie de la gare, s'en venait de leur côté. C'est le jeune Omer, âgé de 6 ans, fils de J. A. Chicoine, menuisier, qui passa le dernier ; il paya de sa vie sa folle témérité. La locomotive s'en vint et l'enfanta sur un parcours d'environ deux cents arpents. Le mécanicien arrêta la locomotive aussitôt que possible et releva l'enfant aux trois quarts broyé. Les blessures sont horribles et l'on ne peut conserver l'espoir de sauver le petit impuissant.

La wrencovelle  
—MM. Hormidas Hamel et Goodwill ont établi, depuis quelques temps dans notre localité, une nouvelle industrie, celle du tournage de divers articles en bois tel que poignées d'anses de seaux, rouleaux à pâte, etc. Il ont loué, à cet effet, une partie du moulin à eau de MM. Beauchemin.



MACHINES AGRICOLES DE TOUTES SORTES



Aux cultivateurs de ne pas oublier que nous sommes constamment à améliorer nos divers machines et que nous sommes en état de leur fournir ce qu'il y a de plus amélioré et de plus parfait dans les machines agricoles.

O. CHALIFOUX & FILS, ST HYACINTHE, P. Q.

LOUIS MORIN

Entrepreneur pour la construction d'églises, d'édifices publics et de maisons privées.

G. A. POIRIER

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public de Waterloo et des cantons environnants qu'il a fait l'acquisition de l'établissement de ferblanterie de M. Zéol (Charland), et qu'il est prêt, dès maintenant, à exécuter toutes les commandes dans sa ligne.

HOTEL DU CANADA

Ce vaste et magnifique hôtel, dans une situation splendide, au centre des affaires, est le rendez-vous de tout public voyageur.

A.E. I. BEAULNE, P. Q.

Ca vaste et magnifique hôtel, dans une situation splendide, au centre des affaires, est le rendez-vous de tout public voyageur.

WORTH THEIR WEIGHT IN GOLD

Dr. Morse's Indian Root Pills. A valuable article sells well. To save Doctors' bills use Dr. Morse's Indian Root Pills.

Abonnez-vous au "Journal de Waterloo," \$1.00 par année, payable d'avance.

Consumption Guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la consommation, la Bronchite le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Pouxons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Tuberculose Nerveuse et toutes les maladies nerveuses après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas.

AGRICULTURE

Une histoire de tous les jours: Un cultivateur avait à l'engrais un porc sur lequel il fondait les plus belles espérances; il le soignait de son mieux, le bled d'Inde, l'avoine, les pois y passaient comme par enchantement, mais toujours sans résultat sensible.

Le désespoir s'empara de la famille à la vue de cette belle et joyeuse jeune fille d'autrefois, étendue sur son lit de douleur, semant à peine de la vie.

Ne serait-il pas temps de les distraire! N'est-il pas vrai que depuis quelques années les mauvaises herbes se sont multipliées d'une manière alarmante? N'est-il pas vrai que ces mauvaises herbes volent la fertilité de vos terres et que la plupart d'entre vous laissent faire la chose sans s'inquiéter.

Une autre histoire vraie: Il y a plusieurs années un Ecossais louait dans une riche paroisse du comté de Terrebonne une ferme à peu près épuisée au dire des voisins.

Morale: Ce n'est pas l'étendue du terrain qui enrichit, mais bien la manière de cultiver. Un arpent de bonne culture, peut donner plus que dix arpents de mauvaise.

Terre à Vendre: Située à Pike River, 47 acres en superbes et bien boisées, avec un pont de péage sur la rivière, bonne maison et beau grange et magnifique paysage.

UNE MERE RECONNAISSANTE: Récite comment la vie de sa fille a été sauvée.

De "Ottawa Free Press." Une note personnelle parue dans "Free Press" il y a quelque temps disait que Mlle Sophie Bélanger, 428 rue Cour, Ottawa, venait de relever d'une sérieuse maladie causée par l'anémie et la débilité générale, à excité apparemment un intérêt plus qu'ordinaire parmi ses parents et ses connaissances.

toutes les maladies résultant d'humidités vicieuses dans le sang, telles que scrofule, érysipèle chronique, et toutes autres maladies analogues dans lesquelles elles peuvent être administrées en toute sûreté.



Elle était couchée comme une personne à l'agonie de dix-sept ans. Elle étudia chez les sœurs de l'école St-Jean-Baptiste, sur la Côte Primrose.

Le Grand Remède pour les Femmes: Les irrégularités du système particulier au sexe faible sont invariablement corrigées, sans douleurs et sans inconvénient, par l'usage des Pilules de Racines Sauvages du Dr Morse.

Marché de Waterloo: Samedi, 6 juillet 1905. Bœuf frais, la livre... 16 1/2 c. Bœuf en tinette... 12 1/2 c.

PRIX DES GRAINS CHEZ NOS MARCHANDS: Avoine, par 32 lbs... 0.59 à 0.48. Blé, par 60 lbs... 0 1 1/2.

PILULES DE BRISTOL: Guérissent les Attaques de Bile, Migraines, Dyspepsie, Parésie du Foie et tous Maux d'Estomac.

PILULES DE BRISTOL: Sont Entièrement Végétales, élégamment l'Envelopées de Sucre et ne causent ni tranchées ni indispositions.

PILULES DE BRISTOL: Agissent doucement mais rapidement et complètement. "La plus sûre médecine de famille. Tous les Pharmaciens tiennent les."

Ferme à Vendre: Bon marché, située à East Bolton, 446 acres, 160 en culture, beau bois, 1006 étables, belles bâtisses, 6 milles d'eau dans les bâtiments, à 6 milles d'Eastman et de C. P. R., communication par chemin de fer, belle vue sur la Mer Mémphrémagog.

Propriétaires à Vendre OU A LOUER: Deux magasins, un grand et un plus petit, situés dans le centre de la florissante ville de Farnham; ainsi qu'un hôtel tout meublé. Ces propriétés seront louées ou vendues à de bonnes conditions.

LE GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES: Les irrégularités du système particulier au sexe faible sont invariablement corrigées, sans douleurs et sans inconvénient, par l'usage des Pilules de Racines Sauvages du Dr Morse.

Liniment Minard guérit la garget des vaches.

LE GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES: Les irrégularités du système particulier au sexe faible sont invariablement corrigées, sans douleurs et sans inconvénient, par l'usage des Pilules de Racines Sauvages du Dr Morse.

Marché de Waterloo: Samedi, 6 juillet 1905. Bœuf frais, la livre... 16 1/2 c. Bœuf en tinette... 12 1/2 c.

PRIX DES GRAINS CHEZ NOS MARCHANDS: Avoine, par 32 lbs... 0.59 à 0.48. Blé, par 60 lbs... 0 1 1/2.

PILULES DE BRISTOL: Guérissent les Attaques de Bile, Migraines, Dyspepsie, Parésie du Foie et tous Maux d'Estomac.

PILULES DE BRISTOL: Sont Entièrement Végétales, élégamment l'Envelopées de Sucre et ne causent ni tranchées ni indispositions.

PILULES DE BRISTOL: Agissent doucement mais rapidement et complètement. "La plus sûre médecine de famille. Tous les Pharmaciens tiennent les."

Ferme à Vendre: Bon marché, située à East Bolton, 446 acres, 160 en culture, beau bois, 1006 étables, belles bâtisses, 6 milles d'eau dans les bâtiments, à 6 milles d'Eastman et de C. P. R., communication par chemin de fer, belle vue sur la Mer Mémphrémagog.

Propriétaires à Vendre OU A LOUER: Deux magasins, un grand et un plus petit, situés dans le centre de la florissante ville de Farnham; ainsi qu'un hôtel tout meublé. Ces propriétés seront louées ou vendues à de bonnes conditions.

\$10 Dix Piastres \$10

Vous pensez qu'on ne peut pas avoir grand chose, en fait de meubles de ménage, pour cette somme? Mais vous serez agréablement surpris si vous venez chez W. R. Lefebvre, fabricant de meubles.

Vous pensez qu'on ne peut pas avoir grand chose, en fait de meubles de ménage, pour cette somme? Mais vous serez agréablement surpris si vous venez chez W. R. Lefebvre, fabricant de meubles.

W. M. FESSENDEN: FERBLANTIER ET PLOMBIER. ÉTABLISSEMENT. ANCIENNE MAISON GREAVE.

J. E. ETHIER: ARTISTE-PHOTOGRAPHE. Employé depuis huit ans à la maison Artes & Co, Montréal.

A vendre ou échanger: Un emplacement dans le Village d'Alainville, comté de Bromme, avec une magnifique bâtisse à 3 étages, tout garni avec magasin et résidence, un grand regard pour le magasin, une remise à voitures, une écurie, etc.

VENTE A LIBERER: 6,000 PIÈCES DE TAPISSERIES. A être sacrifiées.

Par suite d'une erreur des expéditeurs notre commande de tapisseries du printemps a été exécutée en double, de sorte qu'il nous reste 6,000 pièces de sorte qu'il nous reste 6,000 pièces de sorte qu'il nous reste 6,000 pièces.

La Librairie du "Journal": Notre assortiment de Livres de Piété, fournitures d'écoles et de bureaux est toujours au complet.

Pour purifier le Sang: Préparez l'Extrait composé de SALSEPAREILLE. Préparé par A.E. DUBERGER, PHARMACIEN, Waterloo, P. Q.

Propriétaires à Vendre OU A LOUER: Deux magasins, un grand et un plus petit, situés dans le centre de la florissante ville de Farnham; ainsi qu'un hôtel tout meublé. Ces propriétés seront louées ou vendues à de bonnes conditions.

IMPRIMERIE

On fait à cet établissement, avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts, tous les ouvrages d'imprimerie, en français ou en anglais.

Têtes de lettres, Têtes de comptes, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Billets promissoires, Reçus généraux, Reçus pour corporations Municipales ou scolaires, Reçus pour dîmes, Reçus pour répartitions, Reçus pour loyer, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards.

LETTRES FUNÉRAIRES, ETC., ET TOUS LES BLANCS POUR: Avocats, Notaires, Greffiers, Secrétaires de Municipalités, etc.

Toute commande par écrit ou par téléphone sera exécutée avec promptitude. Nos prix sont toujours les plus bas possibles.

A. F. SAVARIA & CIE: UNK. Epiciers et Marchands de Grain, FARINES, TARD, PROVISIONS, CHAUSSURES. (En gros et en détail).

GRANDE CHANCE: Celui qui aurait des goûts pour le journalisme et la librairie.

A VENDRE: La bâtisse dans laquelle se trouvent la Librairie du "Journal" et l'établissement du "Journal de Waterloo" avec, en même temps, e fonds de librairie et la moitié des parts souscrites dans le "Journal de Waterloo".

ANTONIO CHAGNON: TABACONISTE WATERLOO, P. Q. Tabac à fumer, Tabac à chiquer, Cigarettes de choix, comprenant les variétés les plus en vogue, Bel assortiment de pipes depuis 10c en montant.

L. S. GERVAIS, HOTEL RACINE: PÉPINIERISTE ET PROPRIÉTAIRE. Commerçant d'arbres fruitiers de diverses pépinières. Variétés de plants, arbres et arbustes à fruits, rustiques et acclimatés pour cette partie de la province de Québec.

Z. BRAUBERG & FRÈRE: Cet hôtel ayant subi de grandes réparations, peut être considéré comme un des meilleurs des environs. Les voyageurs y trouveront toujours de bons lits, une table abondante, d'excellents liquides et des cigares de choix. Aussi des voitures pour aller à la campagne. REPAS A TOUTS HEURES. Roine, 25 Mars N. E. 1c.